

mag'AGGLO07

OCTOBRE 2017

MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud Meuse

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD

un nouvel exécutif

P12



ILS FONT L'AGGLO

**LE TOURISME
ENGENDRE
DE LA
CONSUMMATION**

P10



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

**LA POLITIQUE
JEUNESSE
SUR LE TERRITOIRE
DE MEUSE GRAND SUD**

P16



À DÉCOUVRIR

**MUSÉE :
ACQUISITION
DU MONUMENT
OUDINOT**

P22

édito



≡ **Notre territoire doit se développer dans un parfait équilibre.**

Le 6 juillet dernier, un nouvel exécutif communautaire a été élu. Il traduit un pacte de gouvernance qui respecte l'ensemble des communes de notre agglomération dans la diversité qu'elles représentent.

Ces dernières années ont vu l'État se défaire de tâches, parfois régaliennes, de plus en plus nombreuses. Ce constat est partagé par tous les maires de France, quelles que soient leur couleur politique, la taille de leur commune. Parallèlement, à l'heure où les frontières se diluent, où l'intercommunalité – ô combien nécessaire – étend son maillage, la commune est vécue comme le lieu de proximité, celui où s'exercent les solidarités, les relations humaines.

Je souhaite que l'Agglomération aide les communes et les élus des communes à exercer leurs prérogatives et ces solidarités. Si l'Agglomération peut parfois paraître lointaine pour les habitants du territoire, il n'en demeure pas moins vrai que les maires et conseillers municipaux sont les relais indispensables des problématiques rencontrées par nos habitants. C'est pourquoi dans les semaines à venir, j'irai à la rencontre des forces vives et des élus du territoire afin d'étudier ensemble les réponses à apporter aux problématiques rencontrées dans les communes en lien avec les compétences de la Communauté d'Agglomération.

Notre territoire doit se développer dans un parfait équilibre. La Communauté d'Agglomération a besoin d'un chef-lieu et de bourgs-centres forts car nos territoires se nourrissent les uns les autres et doivent vivre en complémentarité.

Si je souhaite avec l'ensemble du bureau communautaire poursuivre les engagements mis en place depuis 2014 (RN 135, Salle de spectacle...) en assurant une continuité ambitieuse, je souhaite mettre l'accent sur deux points essentiels : le développement économique de notre territoire et le développement de nouveaux partenariats de projets avec nos voisins Meusiens et Haut-Marnais. C'est ensemble et sans esprit partisan que notre territoire se développera pour le bien de nos habitants.

Martine JOLY,
Présidente de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud

sommaire



04 RETOUR EN IMAGES

Retour en images
sur les évènements



07 PORTRAIT DE COMMUNE

Chanteraine



08 ILS FONT L'AGGLO

La compétence économique de la CA
Meuse Grand Sud



14 L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Les Centres Nautiques Meuse
Grand Sud



19 L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Bibliothèque de Ligny-en-Barrois



20 À DÉCOUVRIR

Service environnement

mag'AGGLO

ÉDITEUR : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR LE DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS :** JC MIDON ; Sébastien FRANZ ; Lucien REIGNIER ; Service communication (Sévim TURAN - communication@meusegrandsud.fr), et les services (C.PAILLÉ, K.SELLINGER, M.FAGOT, S.BLAISE, A. GASSMANN, O. PIGUET) **PHOTOS :** Guillaume Ramon, service communautaire, Jean-Noël Portmann, Bar-le-Duc -OT Meuse Grand Sud - Laurent NEMBRINI- Althuser photo **CRÉATION GRAPHIQUE :** @scoopcommunication **IMPRESSION :** NovaPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN :** 2270-2679 - à parution **DISTRIBUTION :** Chantier d'Insertion du CIAS

laisser place
pour PEFC
mis par
l'imprimeur





Bar-le-Duc

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet au parc de l'hôtel de ville de Bar-le-Duc sous le regard émerveillé de 4 500 personnes.



Naives-Rosières

La brocante de cette année a connu un grand succès.



Combles-en-Barrois

La commune de Combles-en-Barrois avait décidé de renouer avec la tradition en invitant les habitants à des moments conviviaux, le 15 juillet autour du restaurant du golf, avant le traditionnel feu d'artifice.



Behonne

Inauguration de la plaque du terrain d'aviation de Behonne.





Beurey-sur-Saulx

Le 12 juillet dernier descente de la Saulx en canoë, par les élus de l'agglomération avec l'association ABCK.



Silmont

Le 24 juin dernier, la commune a planté ses groseilliers en partenariat avec l'Office de Tourisme. Silmont est la 19^{ème} commune depuis 2008 à participer à l'opération menée par l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud.



Velaines

Organisation du carnaval par le comité des fêtes, avec la participation des enfants et des parents d'élèves.



Bar-le-Duc

Comme chaque année, le festival RenaissanceS a eu lieu du 30 juin au 2 juillet. Cette année, ses 20 ans ont été célébrés avec plus de 17 000 spectateurs.



CHANTERAINNE

Le regroupement de trois communes

En 1973, les communes de Morlaincourt, Chennevières et Oëy se sont regroupées selon la volonté préfectorale pour former la commune de Chanteraine afin d'optimiser les moyens.

Pour l'histoire communale, les communes de Morlaincourt et Oëy, situées le long du ruisseau le Noitel, affluent de l'Ornain, s'étaient associées pour créer leur propre réseau d'alimentation en eau potable ; ce réseau fut ensuite étendu à Chennevières située au fond d'un vallon qui débouche dans la vallée de la Barboure.

Le nom de Chanteraine vient à l'origine du chant des grenouilles (rainettes) présentes dans les zones humides proches du ruisseau comme le rappelle la présence de trois batraciens repris sur l'écusson de la commune.

L'ensemble de ces 3 villages représente actuellement 200 habitants.

Les communes faisaient partie, jusqu'en 1877, du canton de Void, ensuite elles furent rattachées au canton de Ligny-en-Barrois. Aujourd'hui encore, la vie scolaire de ces villages reste liée à la communauté de communes de Commercy où les enfants sont scolarisés.

LES PARTICULARITÉS HISTORIQUES DES COMMUNES

MORLAINCOURT

- L'église est dédiée à saint Rémy dont la fête est le 1^{er} octobre. On peut y découvrir une chaire et de jolis fonts baptismaux tout en pierre, très richement sculptés et décorés. L'église a fait l'objet d'une sérieuse rénovation en 1987 par un groupe de volontaires hollandais ; elle est actuellement complètement désaffectée et en travaux suite à une infestation massive des boiseries par la mérule.

- Le château date de 1557, construit par Vanault Connesson, conseiller à la chambre des comptes des ducs de

Bar. Quadrilatère flanqué de quatre tours, il est équipé de canonniers placées en feux croisés défendant chaque façade. Des bâtiments agricoles furent ajoutés vers 1752. Au cours des différentes guerres sévissant en Lorraine, le château fut occupé à maintes reprises : en 1815, par les Russes ; en 1870, les Prussiens y logèrent un état-major à la charge des propriétaires ; en 1917, ce sont les Américains qui cantonnèrent au château, et, en juin 1940, l'administration allemande prit possession du château et de la ferme, dans le cadre de l'Ostland, pour nourrir et abriter les troupes d'occupation qui finalement le quittèrent le 31 août 1944. La dernière occupante était Mme Colette Brion. Ce château est inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 1988.

- Le cimetière du choléra, créé pendant l'été 1832, année où la commune connut une importante épidémie. À l'orée de la forêt subsistent une croix et une dizaine de tombes bien visibles.



CHENNEVIÈRES

L'église est dédiée à saint Evre.

OËY

L'église est dédiée à saint Rémy, elle possède la particularité d'être construite en forme de croix latine.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'économie de la commune est issue principalement de l'agriculture, notamment la culture de céréales regroupée au sein de grosses exploitations.

Sur la commune de Morlaincourt, il y a un restaurant « le moulin de Chanteraine » réputé pour l'organisation de banquets, réunions, repas et soirées festives.

À Oëy, une société s'est spécialisée dans la sécurité incendie.

À Chennevières, une importante entreprise de travaux agricoles opère sur le canton ; une exploitation est spécialisée dans l'élevage d'escargots.

Chanteraine possède 176 ha de forêt communale avec plans de régénérations en cours avec l'ONF. Une quarantaine de personnes participent annuellement aux affouages.

Enfin, en matière d'énergie, deux éoliennes sont présentes sur la commune et huit machines sont en voie de réalisation. Malheureusement cette activité ne génère plus de ressources pour la commune.

La commune ne possède plus de commerce alimentaire. Pain et viennoiseries sont apportés par un boulanger de Tréveray.

Autres difficultés, les communes restent mal desservies concernant le réseau Internet.

LES ASSOCIATIONS

- L'ACCA regroupe les 3 villages avec une quarantaine de chasseurs.

- L'Amicale du foyer saint-Rémy, association de plus de 25 ans d'âge, se charge de l'animation dans la commune. Ainsi, le feu d'artifice de septembre (pour éviter le risque d'incendie aux récoltes de céréales), la fête de saint Nicolas, la fête de Noël et surtout l'épreuve sportive de la course du Noitel sont organisés par la joyeuse équipe de l'Amicale : cet événement annuel propose à tous publics, grands et petits, sportifs ou amateurs, des itinéraires permettant de découvrir le territoire et sa gastronomie. Ainsi en 2016, 340 personnes participaient à cet événement généralement réalisé en première quinzaine d'avril.

LES PROJETS

Outre les travaux dans l'église, la municipalité a actuellement, à Morlaincourt, un gros projet de rénovation immobilière d'un bâtiment autrefois abri d'une colonie

de vacances et aujourd'hui siège de la mairie et de la salle polyvalente. Monsieur le Maire s'inquiète sur les capacités financières de la commune à réaliser ces travaux du fait des transferts de fiscalité grevant le budget communal.

Néanmoins Chanteraine est une commune appelée à stabiliser sa population : elle se situe à proximité de la RN4, à mi-chemin entre Toul et Saint-Dizier et, point important, les acquisitions immobilières y restent très bon marché.



ACTIVITÉS

- Moulin de CHANTERAIN, M. Jean Paul LAFLOTTE et Mme Fabienne MARTIN, restauration
- EARL du ROYA, Mrs THIRIOT, travaux agricoles et négoce de céréales
- Sté PRODACIER, Mme Jasmine NAGEL, fourniture industrielle
- SIP, M. Serge PRESSON, protection et sécurité incendie
- M. Julien KOCH, héliculteur

Maillon fort de nos ambitions

« Consacrer l'intercommunalité dans son rôle d'autorité organisatrice du développement économique local ! » : la loi Chevènement l'avait amorcé il y a quinze ans, la loi NOTRe l'a concrétisé le 7 août 2015, imposant aux communautés de communes et d'agglomération d'intégrer la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique parmi leurs compétences obligatoires.

Une législation qui a le mérite de redéfinir les missions de chaque strate du mille-feuilles administratif et mettre un terme à une fâcheuse querelle de compétences et de doutes qui avaient pour conséquence de bloquer des dossiers pourtant indispensables au développement économique local.

LA CA MEUSE GRAND SUD PRÉCURSEUR

Pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, la mise en application de la loi NOTRe ne pose pas problème. Pour dire vrai l'intégration de la compétence du développement économique faisait déjà partie de l'éventail d'activités déployé par ses services en relation avec les chambres consulaires : Industrie, Métiers, Agriculture.

En fixant au 1^{er} janvier 2017 la date officielle du passage obligatoire des zones d'activités

économiques communales sous le giron de l'intercommunalité, la loi NOTRe a toutefois bousculé le calendrier de la cellule économique. C'est ainsi que tout en conservant pour priorité la recherche d'entreprises commerciales, industrielles ou artisanales, la cellule a dû répertorier et classer les zones d'activités situées sur le territoire de l'agglomération tout en réfléchissant à l'émergence d'autres zones.

À vrai dire cohabitent quatre types de zones : une zone privée, le quartier Oudinot à Bar-le-Duc ; des zones communautaires telles la Grande Terre 2 à Bar-le-Duc ; des zones communales ou réserves foncières à Naives-Rosières et Val d'Ornain et des zones mixtes comme la Ballastière et les Annonciades à Ligny-en-Barrois, La Praye à Longeville-en-Barrois, Trois-Fontaines à Robert-Espagne, La





Praye à Velaines, le Filage-Finissage à Tronville-en-Barrois ou encore les Poutots à Savonnières-Devant-Bar.

Forts de ce constat, les services se sont engagés dans la phase de négociations avec les communes et de transfert administratif de leurs zones avec pour échéance le 1^{er} janvier 2018.

On notera par ailleurs que l'une des missions de la Communauté d'Agglomération consiste à rapprocher les différentes entreprises de toute taille qui agissent sur son périmètre afin de faire en sorte que des interactions naissent ou se renforcent au bénéfice du dynamisme local.

Enfin, la Communauté d'Agglomération intervient en relation avec les UCIA et les Associations locales pour initier des actions et renforcer l'attractivité des commerces principalement du centre-ville.

L'HORIZON CIGEO

Bien qu'au terme de la loi, la Région conserve la responsabilité exclusive de la définition des orientations en matière de développement économique sur son territoire. La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'est donné pour priorité l'accompagnement du développement du site CIGEO de Bure sur tous les espaces de son territoire afin de favoriser l'implantation de sous-traitants dont CIGEO et ses partenaires EDF et AREVA auront besoin comme en auraient aujourd'hui l'utilité pour les unités SAFRAN et CMI Défense implantées sur Commercy.

Une des missions de la CA Meuse Grand Sud est de rapprocher les entreprises pour favoriser le dynamisme local.

Ce développement et cette recherche de sous-traitants s'avèrent d'ailleurs comme l'un des principaux objectifs du développement économique de l'agglomération. Il serait en effet utopique d'espérer décrocher la venue d'une entreprise surdimensionnée sur le secteur alors que CIGEO prévoit à lui seul de mobiliser 2 000 salariés. Mieux vaut prospecter sur le créneau des PME et PMI afin de réaliser un maillage harmonieux de zones industrielles qui restent de taille humaine. Priorité est aussi donnée à la poursuite de l'aménagement de la Grande-Terre 2 avec certes l'attractivité de nouvelles enseignes nationales mais aussi d'entreprises artisanales.

Réaffirmées par la nouvelle présidente de l'Agglomération et concrétisées par l'installation d'Alain Hauet au poste de Vice-Président en charge de l'Économie, ces ambitions passent sans doute par la création d'une agence de développement économique musclée afin de prospecter tout azimut ; une agence dont le domaine d'activités pourrait d'ailleurs ne pas uniquement se concentrer sur l'agglomération stricto sensu mais se diffuser sur l'ensemble du Sud Meusien.

ALAIN HAUET

Le Tourisme engendre de la consommation

Vice-Président en charge du développement économique et emploi, du soutien aux commerces, du conseil de développement, de la formation professionnelle et l'accès à la santé et aux soins.

MAG-AGGLO : UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TELLE QUE LA NÔTRE A-T-ELLE LES MOYENS D'AGIR SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ?

A. H : Oui, en effet, c'est l'une des compétences. Par exemple, la Communauté d'Agglomération a récemment mis en œuvre un règlement d'attribution de subventions destiné aux entreprises en vue d'améliorer leur fonctionnement ou d'ouvrir de nouveaux sites. Ces subventions concernent tout à la fois le bâtimentaire, les agencements et le matériel professionnel.

En partenariat avec les Chambres de Commerce et des Métiers, des études de dynamisation sont effectuées et les entreprises ont à leur disposition les données de l'Observatoire Économique. La Communauté d'Agglomération peut aussi agir comme facilitateur de lien entre les actions.

MAG-AGGLO : LA PROMOTION DE NOS ESPACES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES ENTREPRISES NE PASSE-T-ELLE PAS PAR LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ?

A. H : La principale mission des collectivités territoriales concerne les zones économiques qui doivent être qualifiées et équipées. La recherche des enseignes et des acteurs sur les zones exige une connaissance macro-économique plus large qui justifie l'organisation d'une agence attractive performante de proximité avec le concours du Département et de la Région.

MAG-AGGLO : LE TOURISME EST ÉGALEMENT UN VOLET DE L'ÉCONOMIE. QUEL EST SON POIDS POUR L'AGGLOMÉRATION ?

A. H : Les touristes ne sont pas rattachés à des limites administratives, le tourisme est deve-



nu une affaire de produits proposés par le territoire d'une manière plus vaste et plus attractive que par le passé. Par exemple, on pourrait imaginer un produit touristique alliant une découverte du Der, une escale Renaissance et un volet tourisme de mémoire en direction de Verdun.

Un Office de Tourisme à l'échelle du Pays Barrois pourrait permettre de mettre en œuvre des novations qualifiantes pour l'ensemble du territoire.

Rappelons enfin que si le Tourisme est la méthode attractive qui permet de faire découvrir une région, son histoire, sa culture et ses atouts à des visiteurs, c'est surtout s'adresser à une clientèle susceptible de recourir aux commerces locaux en demeurant sur place le plus longtemps possible pour engendrer de la consommation.

La Suzanne est sur les rails

Des hommes et des femmes passionnés mettant tout leur savoir faire en commun pour faire revivre l'histoire glorieuse des chemins de fer meusiens. Faire renaître La Suzanne, locomotive historique, est leur plus grande volonté.

L'HISTOIRE DE LA SUZANNE

L'histoire de la locomotive, le 031T-C.M. n° 26, baptisée « La Suzanne », commence avec sa livraison, au dépôt de Revigny-sur-Ornain en décembre 1890 ; pour tracter des convois mixtes « voyageurs-marchandises » dans la vallée de la Saulx et le sud de l'Argonne.

En 1914, elle est réquisitionnée avec l'ensemble des matériaux du réseau meusien pour participer au ravitaillement du front. La fin de la belle saga prend fin en 1936 avec la liquidation du chemin de fer meusien.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Service des Domaines la vend à un ferrailleur de Saint-Valery-sur-Somme et en 1981, l'O.T.S.I. de Bar-le-Duc la récupéra pour la restaurer.

La restauration fut aussi un beau challenge pour les bénévoles pour remettre sur les rails la locomotive. Le chantier débute en 1992, à la création du chantier d'insertion, une association à but non lucratif qui

forme des personnes en réinsertion. Au bout de 21 ans de travail et avec l'accompagnement des partenaires comme la CA Meuse Grand Sud, en 2008 au terme de 50 000 heures de travail acharné, la locomotive est en état de marche. Jean-Michel ALTHUSER, président de l'association CFHVS (Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée), dit « *La restauration fonctionnelle de La Suzanne, jugée quasi impossible par les premiers experts, a eu pour but non pas la simple sauvegarde de la machine, mais bien son utilisation afin de diversifier l'offre touristique du Sud Meusien. Par ce moyen de transport historique, sur la voie sacrée ferroviaire, nous souhaitons non seulement évoquer le rôle logistique de notre territoire pendant la guerre 14-18 mais aussi faire découvrir de façon ludique des aspects inconnus de notre patrimoine technique et industriel* ».

La mise en avant des grands inventeurs du Sud meusien sera au fil des années autant de sujets qui se renouvelleront saison après saison, permettant ainsi aux visiteurs d'avoir une bonne raison de venir chaque année.

Le projet de l'association est de recréer une voie de chemin de fer sur la plateforme historique.

LA CA MEUSE GRAND SUD AU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION

À la rénovation de la locomotive en 2008, l'association du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée a souhaité développer un projet de création d'une voie de chemin de fer sur le tracé historique de la voie sacrée ferroviaire. Communauté de Communes de Bar-le-Duc considérant viable le projet suite aux études (2010 et 2011) auprès de cabinets spécialisés dans le tourisme.

En 2013, la collectivité attribue une subvention de 372 000 € à l'association pour accompagner la pose de rails dans la forêt de Massonges. Les rails sont donnés par le ministère de la Défense, l'association ayant eu pour charge de les récupérer sur site et de les rapatrier à Bar-le-Duc. Ce projet est également accompagné par le Conseil régional (60 000 €) et le Conseil départemental (92 000 €). L'association a recours à beaucoup de bénévolat et fait appel au mécénat pour compléter les besoins de financement en vendant des « mètres de rail ».

La repose des rails s'achève début 2017 et la locomotive peut circuler sur les 4 km du trajet.

Pour générer un véritable produit touristique, l'association veut créer une gare d'accueil des voyageurs et un espace touristique au terminus. Seul problème, le projet demande de la technicité, pour cette raison la collectivité en 2015 prend le relais pour la maîtrise d'ouvrage. Elle a pour charge de créer un bâtiment touristique d'accueil-vente, une gare pour l'entretien et le stockage de La Suzanne, ainsi que d'aménager les accès au site, de travailler sur la scénographie et d'amener les réseaux. Le coût est estimé à 1 145 000 € HT, toutefois la collectivité sollicitera les partenaires pour obtenir des subventions.

L'objectif fixé est de faire vivre cette nouvelle offre avant la fin de l'année 2018. L'association du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée est associée à toutes les étapes de ce projet et assurera à terme la gestion du site.



Communauté d'Agglomération Meuse un nouvel exécutif

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a été créée en 2013 de la fusion des anciennes Codecom de Bar-le-Duc et du Centre Omain pour former un bassin de vie et de solidarité. Depuis, plusieurs villages ont rejoint la Communauté d'Agglomération qui compte aujourd'hui près de 38 000 habitants et 33 communes.

LES VICES-PRÉSIDENTS



Martine JOLY,
Présidente de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud



Jean-Claude RYLKO,
1^{er} Vice-Président



Michel RIEBEL,
2^e Vice-Président



Alain HAUET,
3^e Vice-Président



Gérard ABBAS,
4^e Vice-Président



Gérard FILLON,
5^e Vice-Président



Bernard DELVERT,
6^e Vice-Président



Danielle BOUVIER,
7^e Vice-Présidente



Jean-Paul RAMBOUR,
8^e Vice-Président



Atissar HIBOUR,
9^e Vice-Présidente



Jacky PAUL,
10^e Vice-Président



Marc DEPRez,
11^e Vice-Président



Benoit HACQUIN,
12^e Vice-Président

LES COMPÉTENCES

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud traite essentiellement les compétences suivantes :

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat (politique de l'habitat et accueil des gens du voyage),
- la politique de la Ville (contrat de Ville, projet de réussite éducative, gestion urbaine de proximité, etc),
- le cadre de vie (transport (TUB), fourrière animale, équipements culturels et sportifs),
- l'environnement (eau, assainissement, déchets, etc),
- l'action sociale (petite enfance, insertion, jeunesse, personnes âgées, etc).

Meuse Grand Sud :

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean Jacques DUFFOURC,
1^{er} Conseiller Délégué



Chantal DILLMANN,
2^e Conseillère
Déléguée



Sébastien FRANZ,
3^e Conseiller Délégué



Vanessa TANI,
4^e Conseillère
Déléguée



Jean-Marie ROTH,
5^e Conseiller Délégué



Michel VIARD,
6^e Conseiller Délégué



Bénédicte VIARD,
7^e Conseillère
Déléguée



Loup KNAVIE,
8^e Conseiller Délégué

ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF

Obligé par la nouvelle loi du non cumul des mandats, Bertrand PANCHER a présenté sa démission de la Présidence de la Communauté d'Agglomération. La démission du Président entraînant le renouvellement de l'ensemble de l'exécutif, les Conseillers Communautaires ont procédé, ce 6 juillet 2017, à l'élection du nouvel exécutif qui vous est présenté ci-contre.

LISTE DES 33 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BAR-LE-DUC
 BEHONNE
 BEUREY-SUR-SAULX
 CHANTERAINNE
 CHARDOGNE
 COMBLES-EN-BARROIS
 CULEY
 FAINS-VEEL
 GIVRAUVAL
 GUERPONT
 LIGNY-EN-BARROIS
 LOISEY
 LONGEAUX
 LONGEVILLE-EN-BARROIS
 MENAUCOURT
 NAIVES-ROSIÈRES
 NAIX-AUX-FORGES
 NANÇOIS-SUR-ORNAIN
 NANT-LE-GRAND
 NANTOIS
 RESSON
 ROBERT-ESPAGNE
 RUMONT
 SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN
 SALMAGNE
 SAVONNIÈRES-DEVANT-BAR
 SILMONT
 TANNOIS
 TRÉMONT-SUR-SAULX
 TRONVILLE-EN-BARROIS
 VAL D'ORNAIN
 VAVINCOURT
 VELAINES

Pour plus d'informations <http://www.meusegrandsud.fr/l-agglo/decider-et-agir/organigramme.html>

L'univers aquatique de Meuse Grand Sud

Avec deux sites sur le territoire, les piscines de Meuse Grand Sud offrent un vaste espace de convivialité et de détente près de chez vous. Le niveau d'équipement et de confort assure de passer un vrai moment de sport et de bien-être.

Avec deux piscines implantées sur le territoire ouvertes en toutes saisons, la CA Meuse Grand Sud propose un service de proximité accessible à tous. Bien plus qu'une simple piscine, chaque établissement possède son univers propre alliant les bienfaits de l'activité physique et la détente en milieu aquatique.

DES ÉQUIPEMENTS DYNAMIQUES

Alors que la piscine de Bar-le-Duc était en régie publique, c'est-à-dire gérée par les services de la CA Meuse Grand Sud, la piscine de Ligny-en-Barrois avait fait l'objet d'un contrat de Délégation de Service Public auprès d'une entreprise privée jusqu'au 31 décembre dernier. À son échéance, les élus ont pris la décision du retour à une gestion en régie. Développer l'attractivité de nos équipements et en l'occurrence d'un territoire reste une préoccupation importante pour la CA. La mise en œuvre de nouveaux projets pour les deux piscines permettra de répondre aux besoins des citoyens. Partant de ce constat, un groupe de travail a été constitué avec pour mission d'accompagner un retour à une gestion en régie, la continuité de l'exploitation, puis de travailler sur un projet de développement des deux piscines.

Ce groupe de travail a défini un projet d'établissement avec des axes et des objectifs communs :

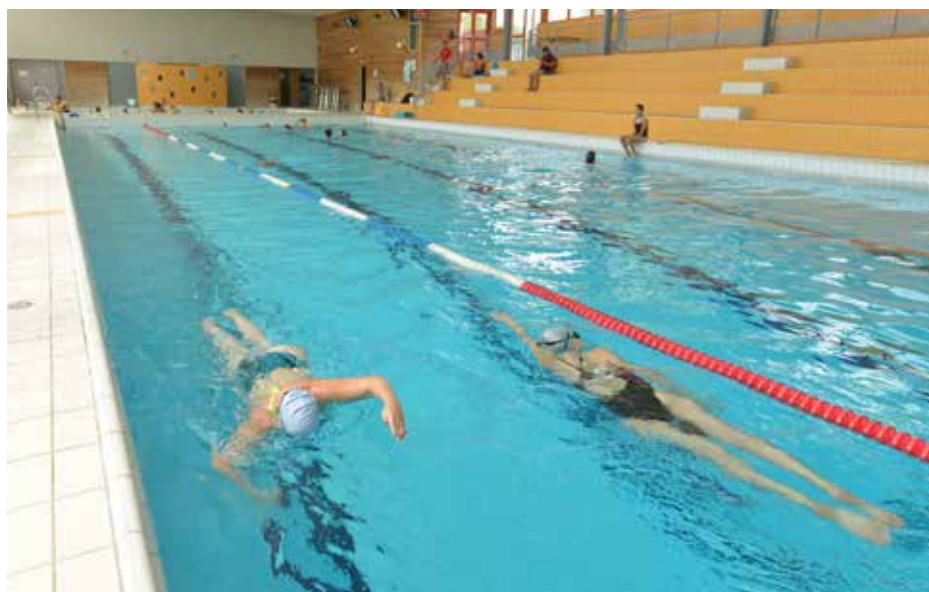


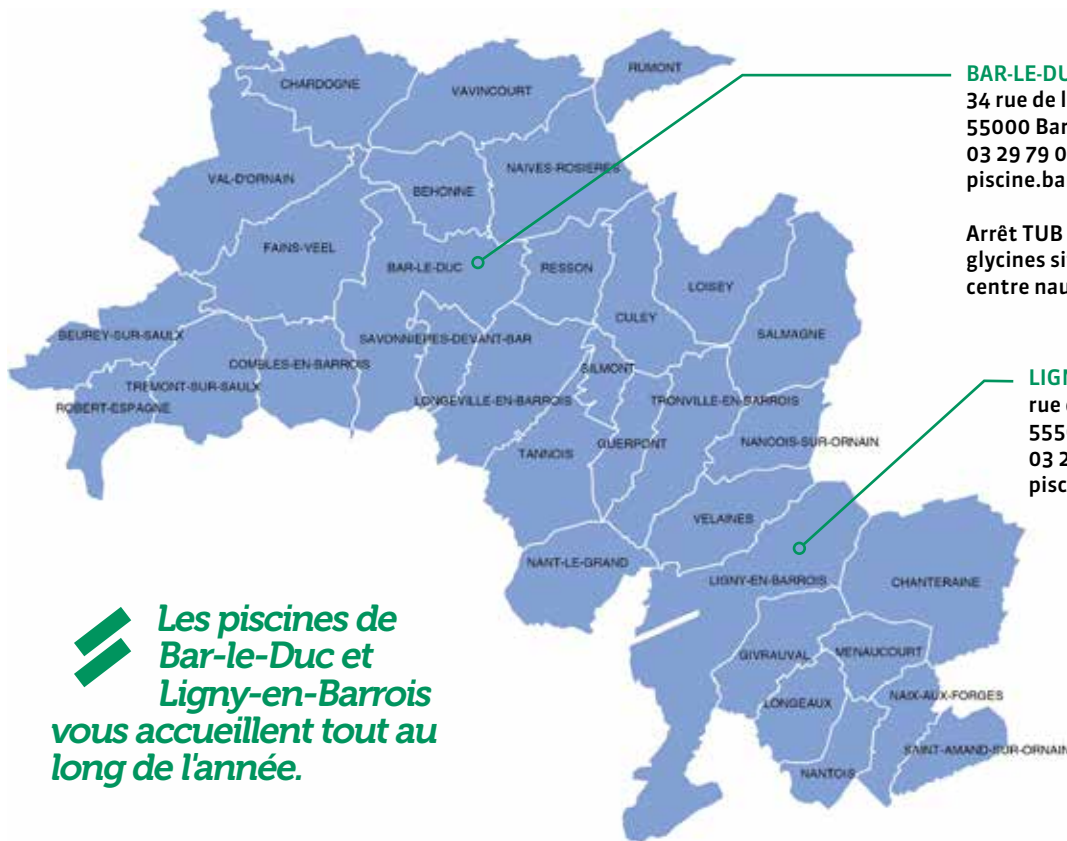
Axe 1 : Harmoniser les fonctionnements

Cette harmonisation, tant des modes de travail que de la gestion, permettra de renforcer la capacité à anticiper la mise en œuvre des normes souvent complexes imposées à ce type d'établissement, ainsi qu'à uniformiser le traitement de l'ensemble des données administratives et financières.

Axe 2 : Améliorer le savoir-nager

Nos équipes ont constaté que 20 à 30 % des enfants qui fréquentent les piscines dans le cadre scolaire ne maîtrisent pas les bases du savoir-nager, par exemple les parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin, et sans lunette à partir du bord de la piscine ; entrer dans l'eau en chute arrière ; se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle etc. La cohésion entre le savoir-faire de nos maîtres-nageurs et les représentants de l'Éducation nationale permet déjà une meilleure prise en charge de la natation pour les élèves. Parallèlement, l'école de natation communautaire est en plein développement.



**BAR-LE-DUC**

34 rue de la Piscine
55000 Bar-le-Duc
03 29 79 09 06
piscine.bar@meusegrandsud.fr

Arrêt TUB le plus proche est l'arrêt des glycines situé à environ 300 mètres à pied du centre nautique.

LIGNY-EN-BARROIS

rue des Sirènes
55500 Ligny-en-Barrois
03 29 78 43 15
piscine.ligny@meusegrandsud.fr

Les piscines de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois vous accueillent tout au long de l'année.

Axe 3 : Faire savoir - développer les outils de communication

L'objectif est de développer la communication vers tous les publics via différents supports de communication (journal, plaquettes, site Internet, réseaux sociaux etc.).

Axe 4 : Développer la fréquentation

La fréquentation annuelle globale s'établit à 50 000 usagers pour Ligny-en-Barrois et 100 000 usagers pour Bar-le-Duc.

L'objectif est d'optimiser l'organisation des plannings en harmonisant la rencontre des différents publics : scolaires, clubs sportifs, associations, grand public. Ceci sera rendu possible en élaborant des stratégies adaptées aux besoins de chacun.

Axe 5 : Piloter les budgets

La gestion d'une piscine publique est, par nature, déficitaire. Afin d'en rationaliser le fonctionnement, l'objectif est de poursuivre la recherche d'économie et la stabilité des postes de dépenses.

UN PROJET COMMUNAUTAIRE AVEC POUR AXE PRINCIPAL LE BIEN-ÊTRE SUR LE TERRITOIRE

Les plages d'ouverture adaptées et l'offre d'animations diversifiée et encadrée par des éducateurs diplômés d'État contribuent à faire des piscines un environnement unique, adapté à tous. Une invitation à la relaxation et au lâcher-prise...

Comme chaque année, les piscines proposent

tout un éventail d'activités et d'animations à destination des petits comme des grands, pour se rafraîchir et se divertir notamment :

- Aquagym,
- Aquabébés (3 mois -4 ans)
- Aquaéveil (4-6 ans)
- Aquadécouverte (6-11 ans)
- Perfectionnement (6-11 ans)
- Aquaphobie



Voir détail des activités et informations pratiques sur www.meusegrandsud.fr rubrique Mon sport/Piscines et équipements sportifs.



LES ACTIONS JEUNESSE

sur l'Agglomération Meuse Grand Sud

Dans la continuité de ses actions et pour répondre à une demande de plus en plus importante des jeunes, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Meuse Grand Sud, avec différents partenaires, propose des activités et tente de répondre aux projets des jeunes : des actions jeunesse pour et « par » les jeunes.

La Communauté d'Agglomération, dans sa compétence jeunesse, a vocation à soutenir, mettre en valeur et développer les actions qui s'adressent à tous les jeunes du territoire. Ainsi, afin de favoriser la dynamique du territoire, et pour être au plus près des besoins des concitoyens, les acteurs qui travaillent en direction de la Jeunesse, qu'ils soient publics ou associatifs, œuvrent, main dans la main, au quotidien, pour offrir aux jeunes de l'Agglomération, des loisirs, des actions innovantes et un accompagnement dans tous leurs projets.

Réunis autour des valeurs de laïcité, de mixité et d'accessibilité, la Ligue de l'Enseignement, les Centres Socioculturels, l'Association Meusienne de Prévention et les services Action Éducative et Parentalité (CIAS) et Politique de la Ville (Agglomération) proposent, aux 10-25 ans, des activités adaptées à leur âge tout au long de l'année, à des tarifs volontairement très modérés.

À savoir

COD'JEUNES et CAP'ORN 2017

Cette année les deux dispositifs ont accueilli plus de 350 jeunes.

Et sur la période d'été les deux dispositifs ont accueilli plus 130 jeunes par jour sur 7 semaines.



PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Tout l'été, les 10-16 ans peuvent s'amuser, sortir, découvrir...

COD'JEUNES

Ouvert à tous les jeunes de la CA Meuse Grand Sud, âgés de 10 à 16 ans, fonctionnant tout l'été et pendant les vacances scolaires, ce dispositif, organisé avec le soutien de la CAF, propose de nombreuses activités, de manière sécurisée et encadrée.

Au programme : bowling, minicamps, équitation, plongée sous-marine, lasergame, séjours... et surtout la célèbre semaine Cod'Lanta.

Venez les rejoindre, vous renseigner en appelant le 06 71 90 68 93 ou en contactant le CIAS jeunesse@cias.meusegrandsud.fr

CENTRES SOCIAUX

Un séjour international est organisé en partenariat avec le Comité de Jumelage. Chaque année, une dizaine de jeunes partent dans une ville jumelée avec Bar-le-Duc. En 2015 à Gyöngy en Hongrie, en 2016 à Pontassive en Italie et en 2017 à Griesheim en Allemagne. En 2018 c'est au tour de Bar-le-Duc d'accueillir les jeunes des autres pays. Les participants découvrent une autre culture, un autre mode de vie et pratiquent des activités diverses. Ce séjour se déroule en été, de dix à douze jours.

CAP'ORN

Ce dispositif porté par la Ligue de l'enseignement, FOL de la Meuse, s'adresse à tous les adolescents de 10 à 17 ans du territoire de la CA Meuse Grand Sud. Le dispositif est ouvert chaque après-midi et certaines soirées durant toute la période estivale. L'accueil se fait à Ligny-en-Barrois, Bâtiment E. Gettliffe.

L'objectif du dispositif est de permettre aux adolescents de trouver une réponse à leurs attentes d'activités pendant les vacances scolaires.

Tout au long de la période estivale, un panel d'activités est proposé aux jeunes du territoire : mini-camps, journées à thème, parcs d'attractions, grands jeux, activités sportives et culturelles, en lien notamment avec les associations locales...

DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Au-delà des temps de vacances, les jeunes peuvent retrouver les animateurs et un riche panel d'activités dans des locaux dédiés.

LES CENTRES SOCIAUX

Les portes des Centres Socioculturels de Bar-le-Duc sont ouvertes toute l'année pour accueillir le public. Les animateurs Ahmed (Libération), Mesut (Marbot) et Séb (Côte) reçoivent les jeunes, leur proposent des activités ou les accompagnent dans la concrétisation de leurs projets. Des actions sont proposées et portent sur différents thèmes : sport, culture ou loisirs.

Renseignements : www.cscbarleeduc.centres-sociaux.fr ou par téléphone à la Côte 03 29 45 20 56 / Marbot 03 29 79 20 46 / Libération 03 29 45 07 64 / Ville Haute 03 29 45 56 71

Les projets sports :

- Le FUTSAL : au gymnase de la Côte Sainte-Catherine. Les mardis soir de 19h30 à 20h30 pour les 10 à 16 ans. Attention les places sont limitées à 25 jeunes par séance !
- Découverte sportive : Tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, les animateurs proposent de découvrir de nouveaux sports (ping-pong, hockey, handball, etc). En parallèle des sorties sont organisées par les jeunes (forum des sport et match à l'ASNL, gala de boxe à Toul, etc).

Sur la culture :

- Le Journalisme : un samedi sur deux de 14h à 18h, venez découvrir toutes les facettes du journalisme. Depuis 2014, les jeunes ont pu participer à la rédaction de gazettes Cod'jeunes, créer un film, visiter l'Est Républicain, ect.
- All music : pour venir découvrir la culture Hip Hop ! Les jeunes participent à la conception de chansons, de l'écriture des textes jusqu'au choix de la musique. Pour les 10 à 14 ans le mercredi de 16h à 18h, et pour les 14 à 18 ans le vendredi de 17h à 19h.

Côté loisirs :

À Marbot, la Libération et la Côte Sainte-Catherine des foyers jeunes sont ouverts pour discuter, jouer au ping-pong, regarder un match de foot, etc.

L'ESPACE ANIMATION

Le dispositif basé sur la commune de Ligny-en-Barrois et porté par la Ligue de l'enseignement, FOL de la Meuse avec la Ville de Ligny-en-Barrois, est ouvert toute l'année après les horaires du collège de 15h30 à 18h et lors des vacances scolaires de 14h à 18h.

Les accueils sont organisés par l'équipe d'animation afin que les jeunes puissent investir les différents espaces d'activités.

Le choix est de proposer une articulation entre des temps où les jeunes peuvent être autonomes et des temps où l'on propose des activités. Des sorties sont aussi organisées pendant les vacances et les mercredis. Les jeunes ont aussi la possibilité de participer et même d'initier des projets.

AMP

Le service de « *Prévention Spécialisée* » de l'AMP (Association Meusienne de Prévention) est implanté sur les secteurs de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois et Tronville-en-Barrois.

Les éducateurs interviennent auprès des jeunes et leurs familles afin de proposer une prise en charge sociale et éducative adaptée à leurs besoins, dans le cadre de la libre-adhésion.

Ces accompagnements individuels s'appuient sur des actions collectives spécifiques : projets divers

(Graff, Futsal...), ateliers éducatifs, chantiers-jeunes, soutien à la parentalité, accompagnement scolaire, séjours, sorties ponctuelles...

Autre service de l'AMP, le « Pôle Jeunesse », situé en centre-ville de Bar-le-Duc, se compose du Point Accueil Écoute Jeune et du Point Information Jeunesse. Les animateurs répondent aux attentes et questionnements des jeunes de manière anonyme et gratuite. Contact : 03 29 76 11 51 (secrétariat AMP).



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Parce qu'aujourd'hui plus rien ne se passe sans les réseaux sociaux, et que l'on y trouve donc tout ou n'importe quoi, notre territoire s'inscrit aussi dans une démarche d'accompagnement et de prévention.

DOCUMENTAIRE LES DANGERS D'INTERNET

Les jeunes sont souvent plus conscients qu'on ne le croit des dangers qui peuvent exister sur Internet. Ils le prouvent en réalisant un documentaire, à destination de tous, sur ces pièges.

Pour savoir comment voir ou revoir cette vidéo, renseignements CIAS : 03 29 79 98 85.

GRANDS ÉVÈNEMENTS

Cœuvrer en direction de la Jeunesse, c'est aussi l'organisation de temps forts dans l'année, à vivre et à revivre en famille et/ou entre copains.

JOURNÉE FAMILIALE TOURNOI LASERGAME

Le 13 mai dernier avec la ville de Bar-le-Duc, la première édition de la journée familiale autour des jeux de laser avec un tournoi de lasergame.

Différents jeux de laser, d'archery, de tir à l'arc ou à la sabercane, ont réuni presque 300 personnes.

Pour participer à la prochaine édition, renseignements CIAS au 03 29 79 98 85.

JOURNÉE GAMING EN FAMILLE

Parce que les jeux vidéo peuvent aussi rapprocher les générations, la première édition de la journée « Gaming en Famille » aura lieu le 25 novembre 2017 avec la ville de Bar-le-Duc à la salle Dumas à Bar-le-Duc...

La journée est gratuite et ouverte à toutes et tous.

Vous retrouverez, autour de différents espaces, les jeux des années 80 à nos jours (Mario Kart, Fifa, Versus Fighting, etc.).

Vous découvrirez également les nouvelles technologies en matière de jeux (réalité augmentée, triscreen).

Enfin vous pourrez vous mesurer et tenter de gagner un des nombreux lots des tournois de e-sport qui ponctueront cette journée.

Renseignements CIAS: 03 29 79 98 85

Des évènements jeunesse avec des objectifs spécifiques sont également proposés dans le cadre de la politique de la ville, pilotée par l'agglomération, par exemple :

- Des soirées festives sans alcool, organisées par l'ANPAA Lorraine (plus de 600 jeunes ont participé aux soirées en 2016).

Prochaine soirée Baradize : le vendredi 20 octobre à la salle Dumas à Bar-le-Duc : prochaine soirée Festy Free le samedi 15 décembre au Hall des Annonciades à Ligny-en-Barrois.

- Un après-midi d'animations et d'échanges autour du vivre-ensemble, prévu le mercredi 22 novembre au centre social de la Côte Sainte-Catherine.

Un gala de kick-boxing, prévu le samedi 31 mars 2018 à la salle Dumas.



PROMENEURS DU NET

Ce nouveau dispositif sera lancé en septembre 2017 à titre expérimental pour 2017 et 2018.

Piloté par la CAF de la Meuse, la Ligue de l'enseignement en assurera le pilotage opérationnel : développement et accompagnement des promeneurs du net.

Qui sont les promeneurs ? Ce sont des professionnels de l'animation qui, en complément de leur action éducative sur le terrain à destination des adolescents qu'ils accueillent, assureront des temps de présence éducatives sur les réseaux sociaux afin d'assurer une veille active et ainsi répondre à certaines préoccupations d'adolescents.

L'objectif du dispositif est de renforcer l'action éducative auprès des jeunes en ajoutant une présence sur les espaces d'échanges que sont les réseaux sociaux.

En 2017, ce seront 3 promeneurs qui commenceront cette expérimentation, d'autres viendront compléter cette équipe en 2018.

Vous l'aurez constaté, notre territoire est riche d'actions en direction des jeunes, alors n'hésitez plus, rejoignez-les.

Les actions présentées dans cet article ne sont nullement exhaustives car il ne faut pas oublier toutes les initiatives locales, qu'elles soient publiques ou privées, pour proposer des activités aux jeunes dans chaque commune du territoire.

Enfin, aucune de ces actions n'aurait pu voir le jour sans les partenariats indispensables qui se tissent à chaque fois, qu'ils soient historiques, financiers, de mises à disposition ou d'intervention. Ainsi, ce sont toutes les institutions, toutes les associations, mais aussi les acteurs privés, qui s'unissent pour que ces projets voient le jour et perdurent. Pour eux, au quotidien, un seul mot d'ordre : que tous puissent accéder à ces projets et que chacun puisse y trouver sa place.



BLD plage

Les Centres Socioculturels ont animé pendant trois semaines Bar-le-Duc plage. Au programme : activités manuelles, sportives, concours de châteaux de sable, grands jeux, etc. Tous les vendredis soir, une soirée festive en famille était proposée ! En tout, 65 enfants de 4 à 15 ans ont participé aux animations accompagnés de leurs parents.

Ligny-en-Barrois

La médiathèque communautaire Jeanne Ancelet-Hustache

La médiathèque date de 1865, elle est située au cœur du bâtiment historique de l'asile Saint-Charles et a rejoint la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud le 1^{er} janvier 2017. C'est un lieu d'accueil, de culture, d'animations, d'échanges et de rencontres, ouverte à tous.

QUE TROUVE-T-ON À LA MÉDIATHÈQUE ?

- Des livres : romans, essais, bandes dessinées, manuels et guides, albums, comptines...
- Des revues, des journaux : pour suivre l'actualité française, culturelle...
- Des films : récents ou grands classiques du cinéma, films d'animation...

Vous pouvez consulter sur place en toute liberté ou bien emprunter à votre domicile pour 1 mois, mais à la seule condition d'avoir souscrit à un abonnement.

LA MÉDIATHÈQUE C'EST ...

- Des animations pour les classes, la crèche, les relais d'assistances maternelles (Ram).

- Des cafés littéraires, le « *Bricolire* » qui mêle lecture et bricolage.
- Des rencontres d'auteur, des expositions.

Un partenariat avec la bibliothèque départementale de la Meuse permet l'accès à différentes ressources numériques mais aussi à des prêts d'outils d'animations.

MAIS AUSSI...

Des projets du réseau des médiathèques communautaires dès 2018 avec :

- Un seul et unique abonnement pour profiter des deux sites.
- Un projet de réalisation d'un réseau informatique qui permettra aux lecteurs d'emprunter tant à la médiathèque de Bar-le-Duc qu'à celle de Ligny-en-Barrois. Sur de-

mande, certains documents pourront transiter d'une médiathèque à l'autre.

▪ Une seule et unique page Internet pour les deux médiathèques. Les usagers des deux sites retrouveront l'accès à leur compte lecteur et aux ressources en ligne proposées par les deux sites.

▪ La mise en place d'actions culturelles communes et complémentaires. Une mutualisation des compétences et des acteurs du milieu culturel afin de favoriser équitablement les territoires.

▪ La médiathèque de Bar-le-Duc dispose déjà d'une dizaine de liseuses. Dès 2018, la Médiathèque de Ligny-en-Barrois sera également pourvue de ce nouveau support.

▪ Une uniformisation des tarifs.

▪ Pour les usagers du site de Ligny-en-Barrois des accès numériques supplémentaires : NUMILOG (pour emprunter gratuitement des livres numériques au format ePub à lire sur une liseuse électronique ainsi que sur tablette ou smartphone) ; LE KIOSK (accès complémentaire à différentes revues en plus d'EUROPRESSE)...

▪ La mise en place de postes informatiques sur le site de Ligny-en-Barrois pour consulter le portail Internet des médiathèques communautaires, avoir accès au catalogue, à son compte lecteur..., mais aussi disposer d'un accès à Internet.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Vendredi : 10h-12h et 16h-18h
Samedi : 10h-12h et 14h-17h

TARIFS (valables 1 an à partir de la date d'inscription)

Abonnements livres

- Enfants de 0 à 18 ans : Gratuit
- Adultes habitant l'agglomération : 6 €
- Adultes habitant à l'extérieur de l'agglomération : 12 €
- Étudiants, personnes handicapées, demandeurs d'emploi : 3 €

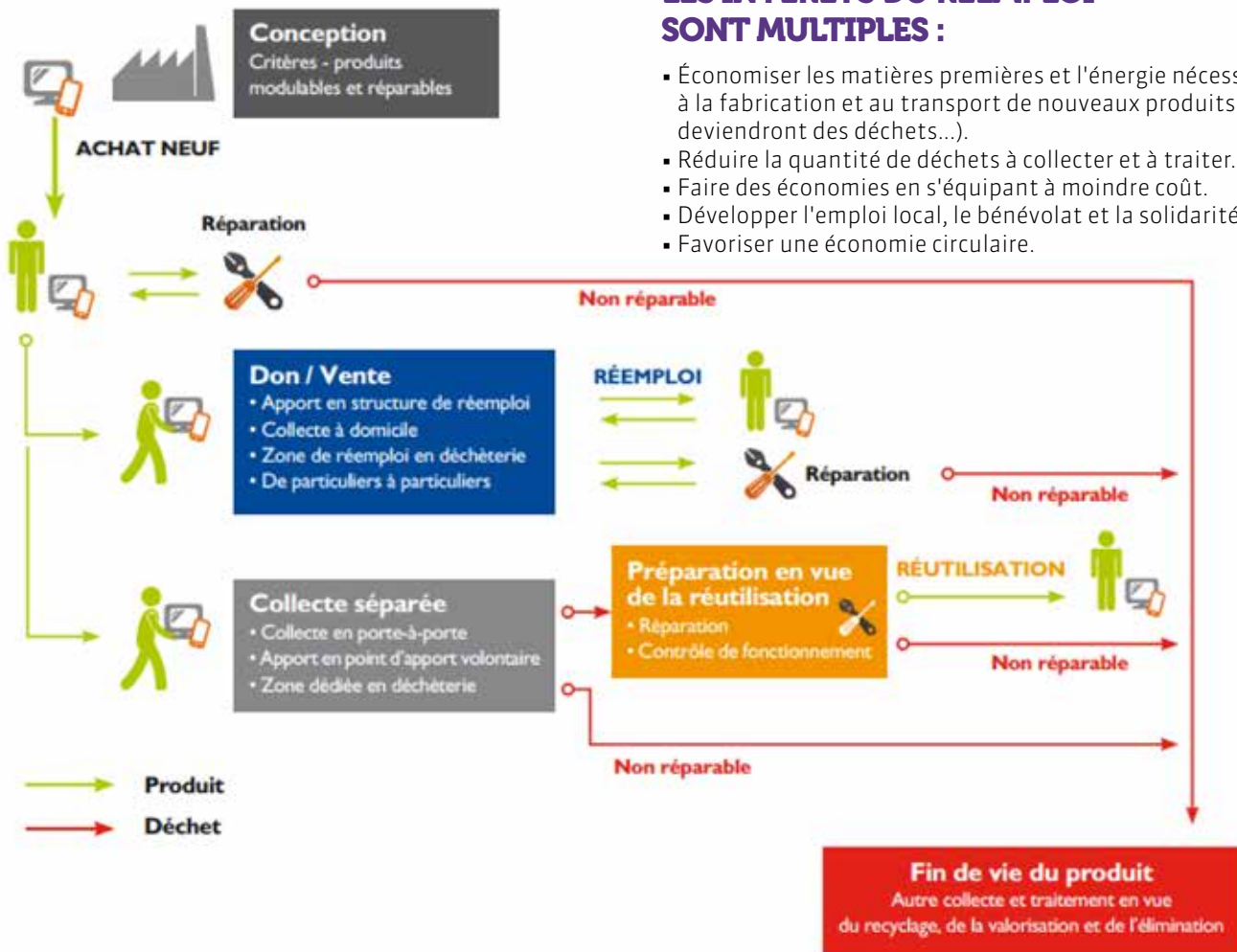
Abonnements DVD

- Famille de l'agglomération : 5 €
- Famille extérieure à l'agglomération : 10 €

Pour suivre les médiathèques communautaires rien de plus simple :

<http://www.mediathèque.meusegrandsud.fr>
http://camelia55.meuse.fr/?id_profil=297
<http://www.meusegrandsud.fr>

Favoriser le réemploi plutôt que de jeter



LES INTÉRÊTS DU RÉEMPLOI SONT MULTIPLES :

- Économiser les matières premières et l'énergie nécessaire à la fabrication et au transport de nouveaux produits (qui deviendront des déchets...).
- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter.
- Faire des économies en s'équipant à moindre coût.
- Développer l'emploi local, le bénévolat et la solidarité.
- Favoriser une économie circulaire.



Les jardins des centres socioculturels de la côte Sainte-Catherine et de Marbot : création de mobilier de jardin en pneus et de carrés potagers en palettes.





Exposition de la Société Horticole de Bar-le-Duc et environs – juin 2017



REDONNER VIE À SES OBJETS : QUE FAIRE DE VOS VIEUX PNEUS ?

- Créer une jardinière ou un bassin.
- Un lit pour votre animal de compagnie.
- Un pouf de rangement.

QUELQUES IDÉES POUR DÉSENCOMBRER SON FOYER DU SUPERFLU :

- Créer une zone de gratuité au travail, dans son quartier.
Principe : définir un espace où les personnes peuvent déposer et/ou prendre des objets afin de leur offrir une seconde vie.
- Organiser chez soi un vide-dressing ou troc de livres dans sa bibliothèque.
- Donner pour le plaisir du partage :
 - Associations du territoire.
 - Site Internet www.donnons.org ou sur les réseaux sociaux.
- Vendre en ligne, en brocante, professionnel de l'occasion, pour financer un projet, des vacances.

À VOS AGENDAS

Samedi 14 et dimanche 15 octobre
**1^{re} édition du Salon
du DIY et du réemploi**

À découvrir : créateurs, artisans et commerçants locaux.
Jeux, ateliers créatifs pour les petits et les grands. Pôle réparation, réemploi, décoration...

Plus d'infos sur www.meusegrandsud.fr



HORAIRES DE LA RESSOURCERIE DE BAR-LE-DUC

Lundi 14h-17h30
Mardi 9h-12h et 13h30-17h30
Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi 14h-17h30
Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30
Samedi 9h-12h et 13h30-17h30

Ressourcerie de Bar-le-Duc : vêtements, meubles, électroménagers, décoration...

Oudinot entre au musée !

Alors qu'est célébré cette année le 250^e anniversaire de la naissance de Nicolas-Charles Oudinot, le Musée barrois vient d'acquérir le modèle réduit du monument érigé en 1850 place Reggio.

Quelques chiffres

Montant de l'acquisition :
12 500 € hors frais,
**soit 16 250 €
frais compris**

Part de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand
Sud :
5 000 €

Part de la Ville de Bar-le-Duc :
5 000 €

Demande d'une subvention
de 6 250 €
au Fonds régional
d'acquisition des musées
(FRAM, effort partagé entre
l'État et la Région).

Est-il encore besoin de présenter le Maréchal Oudinot, ce personnage dont Bar-le-Duc conserve de nombreux souvenirs ? Né en 1767, fils de brasseur, Oudinot s'engagea dans l'armée à 17 ans. La Révolution de 1789 lança véritablement sa carrière militaire, une carrière fulgurante puisqu'en 1799, il était déjà général de division. Les campagnes napoléoniennes lui permirent de s'illustrer et de se faire remarquer par l'empereur. En 1809, il accéda au rang de maréchal et Napoléon le fit duc de Reggio. Ses 32 blessures lui valurent le surnom de « *Bayard de l'armée française* ». Grand chancelier de la Légion d'honneur en 1839, il termina sa carrière en tant que gouverneur des Invalides où il fut enterré après sa mort en 1847.

Cependant, ce n'est pas pour ses hauts faits militaires que les Barisiens se souviennent de ce personnage. Très attaché à Bar-le-Duc, Oudinot y fit construire un hôtel particulier en lisière de la ville. Construit sur le modèle des hôtels classiques entre cour et jardin, avec deux ailes en retour, doté d'un agréable jardin à l'anglaise, ce bâtiment devint l'hôtel de ville en 1868. Oudinot fut aussi à l'origine d'un réel développement de la cité et de ses environs, favorisé par l'arrivée du chemin de fer, le percement du canal de la Marne au Rhin et l'implantation des forges, pendant longtemps moteurs de la vie économique de la région.

Ce n'est donc pas étonnant qu'en 1847, à peine un mois après son décès, le Conseil municipal décida d'ériger une statue en son honneur sur la principale place de la ville. La large souscription alors mise en œuvre et la participation de 3 000 F de l'État permirent d'ériger une statue dont l'exécution fut confiée à Jean-Baptiste Joseph Debay (1802-1862) et qui fut inaugurée en 1850.

La configuration originelle du monument, démonté dans les années 1980, n'est aujourd'hui connue que par les dessins de la comtesse de Vesins, fille du maréchal, et des cartes postales. En effet, les *modelli* (maquettes préparatoires) des différents artistes ayant participé à « l'appel d'offre » du Conseil municipal, conservés au Musée barrois, n'en montrent que la partie supérieure. Le modèle réduit que vient d'acquérir le Musée barrois a le mérite de présenter l'entièreté du monument, constitué de la statue et de son socle. Ce dernier était composé de quatre génies ornant les angles et de quatre bas-reliefs en bronze évoquant de grands exploits du maréchal : le départ des volontaires de la Meuse (1791), la prise du pont de Vienne (1805), la bataille de Wagram (1809) et le passage de la Bérézina (1812).

Cette œuvre, acquise par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud grâce au concours de la Ville de Bar-le-Duc, vient compléter un riche ensemble d'objets liés au Ma-



Jean-Baptiste-Joseph DEBAY
Modèle réduit du monument
au Maréchal Oudinot
Bronze à patine noire,
piédestal en marbre blanc, vers 1850
71,5 x 29,7 x 29,7 cm

réchal Oudinot. Il est vrai que, dès son vivant, celui-ci participa à l'enrichissement du musée créé en 1841. Après son décès, ses descendants firent don de nombreux souvenirs et le musée acheta plusieurs objets à la vente qui se déroula dans son château de Jeand'heurs après sa mort. La collection conservée par le musée reflète le goût éclectique des amateurs du XIX^e siècle dont Oudinot faisait partie : armes, antiquités, portraits, tableaux liés à l'armée, spécimens d'histoire naturelle... portent le souvenir de cet homme exceptionnel qui fit tant pour sa ville natale.

C'est donc tout naturellement que le musée a souhaité participer à la vente organisée par Artcurial le 13 juin dernier qui dispersait des collections conservées par les descendants d'Oudinot au château de Malicorne (Sarthe).

Horaires d'ouverture

LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC pendant la période scolaire :

MARDI

de 12h à 13h30 et de 17h à 18h45

MERCREDI

de 11h15 à 13h15 et de 14h30 à 19h15

JEUDI

de 17h à 18h45

VENDREDI

de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h45

SAMEDI

de 11h à 13h15 et de 14h30 à 18h45

DIMANCHE

de 9h à 12h45

LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS pendant la période scolaire :

LUNDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

LES MARDI ET JEUDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

MERCREDI

de 14h30 à 19h30

VENDREDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h

SAMEDI

de 14h30 à 19h30

DIMANCHE

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

LE MUSÉE BARROIS

Tél. 03 29 76 14 67

Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1^{er}/01, 1^{er}/05, 14/07, 15/08, 1^{er}/11 et 25/12).

MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. 03 29 79 09 38

LUNDI fermée

MARDI de 13h30 à 18h

MERCREDI de 10h30 à 17h

JEUDI de 13h30 à 18h

VENDREDI de 13h30 à 18h

SAMEDI de 10h30 à 17h

MEDIATHEQUE LIGNY-EN-BARROIS

Horaires d'été

MARDI

de 16h à 18h

MERCREDI

de 9h à 12h et de 14h à 18h

VENDREDI

de 9h à 12h

SAMEDI

de 9h à 12h

Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

Service Environnement - Ordures Ménagères - Hydraulique :
Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h30 à 12h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

SORTIE DES POUBELLES :

les bacs d'ordures ménagères - la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h.

Les sacs jaunes sont à sortir avant 19h le soir de la collecte.

Sacs jaunes

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler.

Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service ordures ménagères.

Facturation des ordures ménagères

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.

Paiement d'une facture, demande d'échéancier, relance voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

Horaires d'ouverture été/hiver des déchèteries

HIVER du 1^{er} novembre au 31 mars

Bar-le-Duc

LUNDI

de 14h à 19h

MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

JEUDI de 13h à 18h

VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

DIMANCHE de 9h à 12h

Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 17h30

JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DIMANCHE

de 9h à 12h

ÉTÉ du 1^{er} avril au 31 octobre

Bar-le-Duc

LUNDI

de 14h à 19h

MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

JEUDI de 14h à 19h

VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

DIMANCHE de 9h à 12h

Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 18h

JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

DIMANCHE

de 9h à 12h

**Samedi et Dimanche
14 et 15 OCTOBRE 2017**

Hall des Brasseries de Bar-le-Duc



* Do It Yourself = Faites-le vous-même

ARTISANS / COMMERÇANTS / LOISIRS CRÉATIFS / SOLIDARITÉ / ÉCOCITOYENNETÉ

EXPOSITION
ANIMATIONS
ATELIERS JEUX

**RESTAURATION SUR PLACE
>> ENTRÉE LIBRE**

HORAIRES
SAMEDI 14 OCT. 10H-19H
DIMANCHE 15 OCT. 10H-17H

Organisé par l'UCIA et Meuse Grand Sud



Vous nous retrouverez sur : www.meusegrandsud.fr

<https://www.youtube.com/channel/UCYqBz4Mq7Aac6vpp8oQP0QQ> @meusegrandsud meusegrandsud Meuse Grand Sud